



EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR D'ALTERNANTS

PRÉSENTATION

Se former à la fonction de tuteur d'alternants (contrat d'apprentissage et/ou de professionnalisation) permet d'accompagner au mieux vos nouvelles recrues en entreprise. Dans le cadre de cette formation courte, vous apprendrez les enjeux de l'alternance, le rôle du tuteur, l'évolution du tutoré dans l'entreprise et à l'école, les différentes étapes du tutorat et la transmission de savoir, savoir-faire et savoir être.

Cette formation s'adapte à vous par le format (en présentiel et/ou distanciel, petit groupe, séquençage) et la personnalisation des études de cas à travers vos propres expériences.

OBJECTIFS

- Placer la mission de tuteur dans son environnement
- Identifier les compétences clés du tuteur, préciser son rôle et ses missions
- Accompagner le tutoré et adopter la bonne posture tout au long du processus
- Évaluer pour accompagner la progression

PUBLIC CIBLE

Toute personne amenée à exercer une fonction de tuteur d'un alternant en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

RYTHME

14 heures de formation réparties en 3 jours au format présentiel et/ou distanciel

SESSIONS

Jour 1 : 18 octobre 2024 (1 jour)
Jour 2 : 6 décembre 2024 (1/2 jour)
Jour 3 : 7 février 2025 (1/2 jour)

TARIF

490 € TTC

LIEU

Montpellier (Site Richter)
Rue Vendémiaire Bâtiment E
34 000 Montpellier

CONTACT

sfc-formations@umontpellier.fr



EXERCER LA FONCTION DE TUTEUR D'ALTERNANTS

PROGRAMME

Jour 1 : Comprendre le cadre et les rôles du tutorat

- Jeu de l'alternance (*présentiel uniquement*)
 - Découverte ludique du monde de l'alternance, des acteurs impliqués et de leurs interactions
- Le cadre réglementaire de l'alternance
 - Les deux types de contrats (apprentissage et professionnalisation)
 - Les motifs de rupture du contrat
 - L'organisation du temps de travail
 - Les spécificités liées à la situation de handicap (RQTH)
- Le trinôme centre de formation – entreprise – alternant
- Le rôle du tuteur / maître d'apprentissage en entreprise
 - Travail collaboratif sur les missions et les bonnes pratiques

Jour 2 : Développer une posture réflexive et coopérative

- Retour d'expériences et analyse de cas
 - Étude collective de situations concrètes proposées par les participants
- Table ronde croisée
 - Échanges entre un tuteur pédagogique, un maître d'apprentissage / tuteur entreprise et un alternant
- Débriefing et partage d'enseignements
- Bilan de la formation
 - Évaluation individuelle et collective des apports